

## Sensibilité politique



Luxembourg, le 7 juin 2023

Concerne: Réitération de la demande d'une heure d'actualité au sujet de la pauvreté laborieuse au Luxembourg (3 mai 2023)

Monsieur le Président.

Conformément à l'article 84 du Règlement de la Chambre des Députés, nous demandons par la présente la tenue d'une heure d'actualité au sujet de la pauvreté laborieuse au Luxembourg.

Selon les données les plus récentes publiées par Eurostat, le Luxembourg occupe une triste première place parmi les pays de la zone Euro en ce qui concerne la pauvreté laborieuse. En effet, le taux des travailleur.euse.s menacé.e.s par le risque de pauvreté se situait pour l'année 2021 à 13,5% et a poursuivi sa progression depuis l'année 2010. Les travailleur euse s à temps partiel, salarié.e.s ou non-salarié.e.s sont particulièrement touché.e.s par la pauvreté laborieuse. Leur taux se situait à 21% en 2021 tandis que celui des travailleur.euse.s à temps plein se trouvait à 12%.

La progression du taux de pauvreté des travailleur.euse.s et son niveau très élevé par rapport aux autres pays de la zone Euro indique que les mesures prises par le gouvernement actuel et les précédents n'ont pas été suffisantes pour endiguer la pauvreté laborieuse et répondre aux causes de cette situation préoccupante.

Par conséquent, notre sensibilité politique voudrait en discuter lors d'une heure d'actualité à la Chambre des Députés.

Avec nos salutations respectueuses,

Nathalie Oberweis

Députée

Myriam Cecchetti

Députée